

La chirurgie orthopédique est l'ensemble des actes de chirurgie intéressant l'appareil locomoteur : Os, articulations, muscles, tendons, colonne vertébrale.

Notre équipe médicale:

Docteur Himmer O., Chef de Service
(Chirurgie de la hanche et du genou)

Docteur Lejeune E., Chef de Service adjoint et
Maître de Stage (Chirurgie de l'épaule)

Docteur Devyver B. (Chirurgie du rachis et du pied)

Docteur Mercier P. (Chirurgie de la hanche et du
genou)

Docteur Bingen B. (Chirurgie de la hanche et coordi-
nation de la traumatologie)

Docteur Opsomer G. (Chirurgie de l'épaule et du
coude)

Docteur Goffin D. (Chirurgie de la main)

Docteur Tricot M. (Chirurgie du pied)

Docteur Marchant F. (Médecine du Sport)

Pour tous renseignements
complémentaires, notre personnel
est à votre entière disposition :
n'hésitez pas à vous adresser
à notre équipe

**Au moindre problème, contactez votre
chirurgien par
téléphone au 081/20.98.81**

**Heures de visites U.S.P.A.
(unité de soins post-anesthésie) :
15h15-15h45
19h00-19h30**

Contacts utiles :

**Infirmière sociale
081/20.90.52
Planning de chirurgie
081/20.98.81 – 081/20.98.79**

**Service
de Chirurgie
Orthopédique**



Avant votre opération

Préparation la veille et le jour même de l'intervention

Une préparation minutieuse est nécessaire pour limiter les risques infectieux

- Douche désinfectante (dans la majeure partie des cas)
- Rasage de la zone opératoire
- Badigeon
- Bain de bouche
- Blouse d'opération
- Bonnet

A emporter (en fonction de votre intervention)

- Béquilles
- Attelle (si vous en possédez une)
- Chaussure spéciale (Ex : Barouck)
- Bas de contention

N'oubliez pas votre nécessaire de toilette. Merci de ne pas emporter vos objets de valeur, bijoux (alliance,...) et d'enlever le vernis à ongle.

A votre arrivée dans le service, préparez :

- Vos vignettes et bracelets (reçus à l'admission)
- Vos certificats particuliers
- Vos résultats d'exams (radio, prise de sang,...)
- Votre questionnaire d'anesthésie
- Votre liste de médicaments actualisée

L'infirmière pourra ainsi compléter votre dossier infirmier

A votre arrivée, n'oubliez pas de signaler tout changement ayant eu lieu entre votre consultation d'anesthésie et le jour d'entrée (température, plaie,...) et de demander votre heure opératoire.

N'oubliez pas de signaler toute allergie à l'isobétadine dès votre entrée



Pendant votre opération

Pour les familles...

Il faut compter 3 à 4h d'absence en chambre. Vous pouvez contacter le service, nous vous donnerons des nouvelles dès que possible.

- 081/20.95.20 (5ème)
- 081/20.96.20 (6ème)
- 081/20.97.20 (7ème)

Si votre proche est à l'USPA (unité de surveillance - 081/20.91.23), les visites sont autorisées de 15h15 à 15h45 et de 19h à 19h30.

Après votre opération

- Le premier levé se fait rapidement MAIS toujours en présence d'un membre du personnel.
- Vos paramètres seront surveillés régulièrement (y compris la nuit)
- Le membre opéré peut-être mobilisé dès le retour en chambre (sauf contre ordre du chirurgien)

Le passage de votre chirurgien est dépendant de l'horaire du bloc opératoire. Toutefois, il vous rencontrera endéans les 48 heures.

Le chirurgien fixera la date de votre départ rapidement afin que vous puissiez vous organiser à domicile (Kiné, infirmière, matériel, transport...).

Les sorties s'organisent tous les jours (y compris les weekends et jours fériés) en fin de matinée idéalement.

En quittant le service, n'oubliez pas vos documents de sortie (Prescriptions, lettre pour le médecin traitant...)

À la maison

La plaie

- Surveillance 1j/2
- Si rougeur, chaleur, oedème, douleur ou suintement : contactez le service dans lequel vous étiez hospitalisé.
- N'acceptez jamais de prendre des antibiotiques sans avoir revu l'orthopédiste
- Pour la douche la plaie doit être couverte d'un pansement spécial (pas de bain)
- Les fils, les agrafes ou les nœuds seront retirés au 20^{ème} jour post-op

Les activités

- Pas de natation tant que la plaie n'est pas complètement fermée
- Vélo d'appartement et autres sports doux après 15j
- Conduite d'un véhicule (voir en fonction du type d'intervention)

Veillez consulter le fascicule spécifique à votre intervention pour des informations plus précises.

N'acceptez jamais de prendre des antibiotiques avant d'avoir revu l'orthopédiste

Le prochain RDV

La date et l'heure de votre prochain rendez-vous vous seront communiquées par la poste. Ce rendez-vous se déroulera à l'endroit où vous avez rencontré le chirurgien pour la dernière fois.

